

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009  
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10  
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15  
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre  
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis  
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard  
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05  
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40  
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**AQUITEC 2009 - 20è salon de l'Orientation, de la Formation, des Métiers et de l'Emploi les 5 et 6 février 2009 - Manifestation "20 ans l'âge des projets en Aquitaine" - Subvention exceptionnelle de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Aquitec, créée le 22 mars 1993 sur le type loi 1901, a pour objet la promotion de l'enseignement technique, l'orientation et l'emploi en faveur des jeunes.

Elle organise chaque année, avec le concours des collectivités locales dont la Communauté Urbaine, un salon qui regroupe les personnes, associations et entreprises souhaitant promouvoir ces domaines.

Cette année, date anniversaire des 20 ans d'existence de l'association Aquitec, si les thématiques nouvelles qui seront abordées concerneront les métiers de l'aéronautique, du sport et de l'animation, diverses manifestations seront organisées, en lien étroit avec les objectifs du salon. Parmi ces dernières, il faut signaler celle intitulée « 20 ans, l'âge des projets en Aquitaine » au cours de laquelle seront sélectionnés 20 jeunes porteurs de projets professionnels qui auront 20 ans en 2009, et qui seront désignés par leur établissement scolaire pour être parrainés par des chefs d'entreprises, des formateurs et des institutionnels.

Egalement, une exposition spécifique sur « le Futur des Métiers » des pôles et filières en Aquitaine constituera le fil conducteur de plusieurs manifestations sur le devenir des métiers de 1989 à nos jours, pour les 80 000 visiteurs attendus sur le salon.

Par ailleurs, l'organisation de tables rondes sur l'évolution des métiers seront destinés à faire rencontrer les publics concernés, en association avec les établissements scolaires et professionnels seront organisés pour présenter les filières des métiers et accueillir, gratuitement, les établissements publics et privés sous contrat de toute la région Aquitaine.

Enfin, une soirée festive clôturera ce salon le 5 février 2009 avec la présence des conférenciers, de l'ensemble des exposants, des institutionnels et des médias.

Dans ces conditions, l'association Aquitec a sollicité à titre exceptionnel, une subvention complémentaire de 10 000 € en complément de celle qu'elle a sollicitée pour l'année 2009, du même montant depuis 2004.

En conséquence, notre établissement pourrait accorder, à titre exceptionnel, une participation à hauteur de 10 000 €, à la manifestation « 20 ans, l'âge des projets en Aquitaine », dans le cadre du budget prévisionnel H.T de 62 000 € suivant :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	8 600	Sponsors	14 000
Locations	3 900	CRA	20 000
Honoraires	18 000	CG 33	10 000
Publicité	3 500	CUB	10 000
Déplacements	4 800	Ville de Bordeaux	8 000
Salaires	4 000		
Restauration	18 000		
Frais généraux	1 200		
<b>TOTAL</b>	<b>62 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>62 000</b>

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention, à titre exceptionnel, d'un montant de 10 000 € à l'association Aquitec pour l'organisation d'une manifestation spécifique intitulée « 20 ans, l'âge des projets en Aquitaine » qui aura lieu dans le cadre du 20<sup>e</sup> salon de l'Orientation, de la Formation, des Métiers et de l'Emploi en Aquitaine,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 26 FÉVRIER 2009
PUBLIÉ LE : 24 MARS 2009

M. JEAN-CHARLES BRON